



"Contre La Nuit Sécuritaire - Appel des 39"

- PRESSE -

Date de mise en ligne : lundi 9 novembre 2009

Copyright © PSYCHOLOGUE EN RESISTANCE - Tous droits réservés

La psychiatrie se verrait-elle expropriée de sa fonction soignante, pour redevenir la gardienne de l'ordre social ? Nous, citoyens, professionnels du soin, du travail social, refusons de servir de caution à cette dérive idéologique de notre société

A VENIR :
DE NOUVEAU A MONTREUIL

JOURNEE NATIONALE
APPEL DES 39-CONTRE LA NUIT SECURITAIRE

le 28 novembre 2009
à La Maison de l'Arbre
9 rue François Debergue 93100 Montreuil

RETENEZ LA DATE
DE NOUVELLES INFORMATIONS TRES BIENTOT

Montreuil le 7 février 2009, à la maison de l'arbre à Montreuil, le MEETING du groupe de 39 avait réuni « 1789 » participants.

La revue Sud / Nord vient d'en éditer tous les textes
<http://www.editions-eres.com/resultat.php?id=2369>

Actualités nationales

La loi HPST a été promulguée au Journal Officiel du 22 juillet 2009 (JORF n°0167 page 12184). (
<http://www.collectifpsychiatrie.fr/hpst.pdf>)

Lors du vote de la loi HPST un amendement de dernière minute a été adjoint qui retire au directoire, à majorité médicale, la possibilité d'émettre un avis formel quant aux décisions prises par le directeur : cela laisse ainsi libre champ au directeur de l'établissement au détriment de la communauté médicale.

Les décrets de la loi HPST tombent, les ARH transfèrent des compétences aux groupements de coopération sanitaire (décret 2009-801 du 23 juin 2009, JO du 26 juin 2009). Les responsables des ARS sont nommés. L'application de cette réforme à la psychiatrie est repoussée au début d'année 2010.

La loi de 1990 risque également d'être réformée. C'est une source d'inquiétude : dans le contexte actuel du manque de moyens et de climat sécuritaire cela se profile dans le sens d'une sécurisation de la société au détriment des patients avec des contraintes plus importantes pour les levées d'HO et d'HDT voire l'introduction de soins ambulatoires sous contrainte.

Nous soutenons toujours la pression pour un moratoire sur les réformes engagées afin de reprendre l'initiative des débats. Durant cette période, chacun participe à la réflexion sur les enjeux de la réforme.

"Contre La Nuit Sécuritaire - Appel des 39"

La nouvelle gouvernance administrative fait d'ores et déjà des dégâts : un avis défavorable a été émis par le Conseil Exécutif, du fait des votes des directeurs, au renouvellement de la chefferie de service du Dr Pierre Parésys (chef de service depuis 15 ans), alors que la CME avait préalablement émis un avis favorable (cf le communiqué de l'USP <http://www.uspsy.fr/spip.php?article885> et la lettre de P. Paresys au directeur de l'EPSM des Flandres <http://www.uspsy.fr/spip.php?article886>). Le directeur de l'ARH du Nord Pas de Calais a confirmé ce non renouvellement de sa fonction de chef de service (arrêté de l'ARH et lettre ouverte au directeur de l'ARH ici : <http://www.uspsy.fr/spip.php?article915>).

Le rapport du sénateur UMP Milon, réalisé sous l'égide de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (Opeps), a été rendu public le mercredi 3 juin. Il s'intitule "La psychiatrie en France : de la stigmatisation à la médecine de pointe". Après le rapport Couty, ce nouveau rapport additionne une quantité de critiques sur l'ensemble des acteurs et professionnels, qui ne peut laisser insensible. Avec pour point d'honneur final, la proposition d'Etats Généraux de la psychiatrie. L'uniformisation des pratiques en est implicitement l'objectif principal. Nous refusons de participer à cette "concertation".

Rapport n° 328 (2008-2009) de M. Alain Milon, déposé le 8 avril 2009

lien : http://www.senat.fr/rap/r08-328/r08-328_mono.html ou en pdf : <http://www.senat.fr/rap/r08-328/r08-3281.pdf>

Jean-Marie Delarue, Conseiller d'État, a rendu son premier rapport d'activité où il dresse un « bilan critique » de la situation observée dans les lieux de privation de liberté y compris les hôpitaux psychiatriques. Ce rapport se situe dans la dynamique de la réforme de la Loi de 1990 sur l'internement sous contrainte. Ca n'est donc pas un simple constat que nous connaissons déjà sur la réalité de bon nombre de service, mais une préparation à "l'amélioration de la qualité des soins sous contrainte" par l'homogénéisation de ces pratiques. Il est aisé de faire miroiter aux familles une loi qui obligerait les services à accueillir un parent malade dans des conditions opposables. Ajoutez à cela la logique d'objectif et non plus de moyen et vous avez un bel asile tout neuf.

Le rapport d'activité est disponible ici : <http://www.cgpl.fr/2009/rapport-dactivite-2008/>

En lien une présentation du rapport par la revue santé mentale :

http://www.santementale.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=221&Itemid=49

La communauté médicale de l'EPS Paul Guiraud demande la publication de la vacance de poste et le renouvellement d'un chef de service de l'UMD Henri Colin distinct de celui du SMPR. Ces postes stratégiques ne doivent pas être réunis en un pôle médico-judiciaire dont l'unique chef de pôle serait mis en position de confondre le dispositif pénitentiaire (SMPR, UPH, UHSA puis bientôt centres de rétention de sûreté) basé sur la sanction (où des soignants peuvent apporter des soins), et le dispositif de soins pour malades difficile (UMD). C'est tout la notion d'irresponsabilité pénale qui en serait bafouée. D'ailleurs, la décision de l'administration d'attribuer les deux postes à un même médecin s'est fait dans le mépris de tout projet médical collégial. Il est essentiel de distinguer à nouveau les deux missions, entre les unités pour malades difficiles d'une part, et les SMPR destinés à des détenus souffrant de troubles psychiques.

Le courrier du Dr Lachaux, président du collègue médical de PGV, vice président de la CME, et représentant de l'établissement à la commission de suivi de l'UMD. <http://www.collectifpsychiatrie.fr/PGV-UMD.pdf>

Communiqué de soutien du SPH en lien : <http://www.sphweb.info/spip.php?article776>

Soutien au Pr Delion

Nous vous avons fait parvenir notre communiqué de soutien au Pr Delion s'associant à la lettre de l'appel des appels, à la pétition sur le site de Michel Balat <http://www.balat.fr/spip.php?article601>

Voici en lien la lettre de réponse de Mme Roselyne Bachelot du 9 juin 2009 au président de l'association Léa pour Samy http://www.balat.fr/IMG/pdf/BACHELOT- r-ponse - LPS- juin_2009.pdf

Une lettre ouverte à Mme Valérie Létard a été rédigée, adoptée et signée par plus de 600 participants aux rencontres de psychothérapie institutionnelle de Saint Alban les 19 et 20 juin dernier en réaction à son discours lorsqu'elle était secrétaire d'état aux handicapés :

http://www.uspsy.fr/IMG/pdf/Lettre_ouverte_St_Alban_a_Valerie_Letard.pdf

"Contre La Nuit Sécuritaire - Appel des 39"

Les "FORUMS ITINERANTS DE LA NUIT SECURITAIRE" :

Dans toutes les régions, des colloques, des journées d'études, des associations réservent une partie de leur temps pour un forum "la Nuit Sécuritaire".

Nous étions donc :

" 3 juin : à Neuilly-sur-Marne avec le collectif 39 du 9-3 dans l'hôpital de Ville-Evrard. Charlie Hebdo a relayé cet événement dans un article de l'édition du 10 juin.

" 5-6 juin : à Paris avec Pratiques de la Folie <http://www.collectifpsychiatrie.fr/spip.php?article47>

" 5-6 juin : à Marseille avec l'Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé

<http://www.collectifpsychiatrie.fr/spip.php?article48>

" 12-13 juin : à Reims avec La Criée : <http://www.collectifpsychiatrie.fr/spip.php?article68>

" 28-29 septembre : à Béziers aux journées nationales Croix-Marines <http://www.croixmarine.com/>

Lors de ses forums, les interventions se sont associées à des débats riches avec les participants, marquant une détermination et un investissement de chacun dans la dynamique de cette parole qui circule de forum en forum. Des élus et représentants politiques ou administratifs ont participé à ces forums. Ils nous assurent de leur soutien.

" 19-20 juin : à St Alban avec l'association culturelle de Saint Alban, nous avons participé à un débat sur "psychiatrie et politique" <http://www.collectifpsychiatrie.fr/spip.php?article74>

Et nous continuerons aussi :

" 17-18 octobre : à Paris aux journées Euro-psy

" 29-31 octobre : à Arles au colloque initié par l'IRRAV <http://www.echo-arles.fr/>

" 11 novembre : à Montreuil forum du collectif 39-93 sur "La contrainte"

" 20-21-22 novembre : à Cavaillon au colloque du point de capiton

<http://www.le-point-de-capiton.net/Transfert/transfert.htm> qui commencera par un forum intitulé « Pour une relation humaine dans les dispositifs de soin : "une psychiatrie sans transfert est-elle viable ?" à la salle polyvalente de Le Thor

Les vidéos d'interventions du collectif la nuit sécuritaire lors du meeting le 7 février à Montreuil, du forum à la journée Utopsy le 14 mars, à Montpellier le 15 mai sont disponibles ici :

http://www.la-formation-clinique.fr/Travailler_Penser_Creer/Videotheque/Videotheque.html

Collectifs locaux

Dans plusieurs régions, des groupes se créent affiliés ou non au 39 :

Ainsi, à Ville-Evrard le collectif des 39 du 93 poursuit sa dynamique de mobilisation et de réflexion. Ils ont du faire face à une interdiction par la direction de se réunir dans une salle d'un service. L'affluence des participants sur la pelouse du pavillon n'en a pas été affectée Le collectif des 39-93 a répondu au directeur. Les syndicats SUD et CGT l'ont soutenu par des communiqués (cf. pièces jointes).

Dans le 94, un collectif se crée sous le nom "Val de folie". Il s'est réuni le 4 juillet à Gentilly. contact mail : valdelafolie@yahoo.fr

Le collectif de défense pour la psychiatrie dans l'Aisne a créé un site que nous vous invitons à consulter :

<http://collectifpsy02.org/>

Lien avec les élus

Le collectif des 39 continue de rencontrer les députés des différents partis afin de faire connaître nos positions et de lutter contre les réformes engagées concernant la psychiatrie.

Le collectif a été invité à intervenir lors d'un débat sur la santé organisé par la section de Bourges du PS avec Marisol Touraine, secrétaire nationale du PS à la santé

<http://irenefelix.blogspot.com/archive/2009/06/25/sante.html#comments>

Mme Nicole Borvo Cohen-Seat, sénatrice de Paris (groupe communiste, républicain et citoyen), que nous avons rencontrée, est intervenue lors d'une question orale à propos du rapport Couty au sénat lors du débat national préalable à toute réforme de la psychiatrie. <http://www.senat.fr/questions/base/2009/qSEQ09040535S.html>

Le député UMP Nicolas DHUICQ, psychiatre de formation, a également reçu une délégation du groupe des 39. Cette rencontre qui s'engageait difficilement a été l'occasion de raviver sa fibre hippocratique, et de bien faire connaître

"Contre La Nuit Sécuritaire - Appel des 39"

nos positions auprès des élus UMP.

Communiqué contre les violences policières

Dans un communiqué commun, une trentaine d'organisations, dont le collectif des 39, dénoncent "l'alarmante banalisation des atteintes aux droits et libertés" en France, réclamant notamment un moratoire sur l'usage par les forces de l'ordre d'armes de type flash-ball et Taser (cf la pièce jointe)

On peut écouter l'intervention de Claude Louzoun sur le site de France Info

http://www.france-info.com/spip.php?article321676&theme=9&sous_theme=11

Continuez à SIGNEZ LA PETITION, et diffuser cette lettre autour de vous.

<http://www.collectifpsychiatrie.fr/phpPetitions/index.php?petition=1>

D'autres infos sur le site www.collectifpsychiatrie.fr